

Mars > Mai 2025

LE DÉPARTEMENT POURSUIT L'EMBELLISSEMENT DE L'AVENUE SULLY-PRUDHOMME À ANTONY ET CHÂTENAY-MALABRY (RD67)



Avenue Sully-Prudhomme en cours de travaux - ©CD92

Les travaux de l'avenue Sully-Prudhomme avancent bien et se poursuivent dans la section comprise entre la Grande Voie des Vignes et l'avenue de la Division Leclerc (RD986). La partie côté parc départemental avait été complètement rénovée à l'été 2024, ainsi que le terre-plein central de l'avenue en automne dernier.

Depuis décembre 2024 et jusqu'en juin 2025, le chantier se situe du côté écoquartier LaVallée.

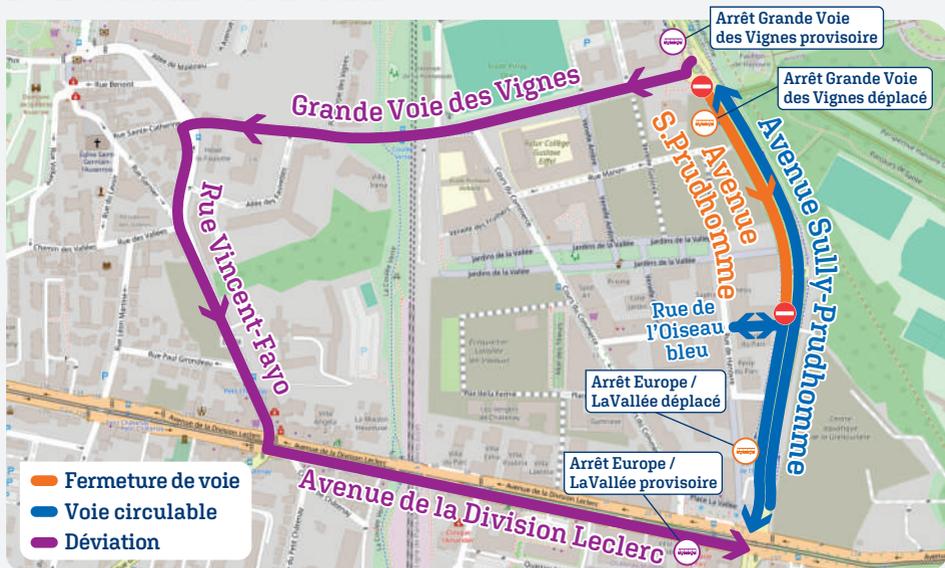
A compter du 10 mars, le chantier entrera dans une nouvelle phase qui nécessitera la fermeture de l'avenue dans le sens Grande Voie des Vignes vers rue de l'Oiseau bleu. Une déviation sera mise en place.

Enfin, entre mai et juin 2025, le chantier arrivera dans sa dernière phase pour laquelle une communication spécifique sera prévue.

Les précisions de circulation sont à retrouver au verso.

DISPOSITIF DE CIRCULATION DURANT LE CHANTIER

Entre mars et mai 2025 (dates estimatives), l'avenue Sully-Prudhomme côté écoquartier LaVallée sera fermée à la circulation :



Véhicules :

La circulation sera interrompue uniquement dans le sens Grande Voie des Vignes vers rue de l'Oiseau bleu. Les véhicules devront emprunter une déviation par la Grande Voie des Vignes et la rue Vincent-Fayo.

Accès à l'écoquartier LaVallée :

La rue de l'Oiseau bleu ne sera plus accessible depuis la Grande Voie des Vignes par l'avenue Sully-Prudhomme. Ses accès par le cours du Commerce et depuis l'avenue de la Division Leclerc seront maintenus.

Piétons :

Le cheminement piétons s'effectuera côté parc du Domaine départemental de Sceaux. Pour traverser, les piétons devront utiliser les passages situés à l'une ou l'autre extrémité du chantier, ainsi qu'au niveau de la rue de l'Oiseau bleu pour rejoindre cette rue exclusivement.

Arrêts de bus :

Les deux arrêts de bus 14 et 395 côté écoquartier LaVallée, Europe/LaVallée et Grande Voie des Vignes, seront déplacés respectivement avenue de la Division Leclerc et avant le rond-point des Vignes.

Stationnement :

Le stationnement restera interdit du côté écoquartier LaVallée.

Toutes les dispositions seront prises pour limiter au maximum la gêne occasionnée par ces travaux.

Plus d'information :

Consultez la page du projet sur
www.hauts-de-seine.fr

Contactez la Direction des Mobilités
du Département des Hauts-de-Seine
0 806 00 00 92

contact.hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr